



Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
21 mai 2020

Ordre du jour :

1. Huis clos
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture du procès-verbal du 7 mai 2020 et adoption
4. Congrès AFPC-Québec 2021 (vote)
5. Bureau AFPC-Québec
6. Rencontres du Conseil québécois
7. Rencontres des Conseil québécois, Dirigeants nationaux et SLCD
8. Mise à jour – Covid-19
9. Varia

Présences :

Frédéric Boucher-Legault	Lyne Cartier
Sonia Gagné	Marc-André Gobeil
Gérald Grenon	Fedoua Hritel
Kristine Leclerc	Jimmy Mailhot
Sébastien Paquette	Natasha Reynolds
Djimy Théodore	
Yvon Barrière	Carlin Doutre
Jean-Michel Fortin	Bertrand Lavoie
Cathy Leclerc	Marie Malchelosse
Zita Kouakou	

Absences :

Jean cloutier	Konrad Lamour
Marc Robidoux (représenté par Sonia Gagné)	



**Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
21 mai 2020**

Début de la téléconférence : 12h00

1. Huis clos

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

- Observations de membres concernant l'ordre du jour :
 - Certains membres du conseil apprécieraient d'être avisés des rencontres dans un délai qui leur permet de se rendre disponibles lorsque la rencontre est officielle.
 - Également, il a été demandé que les résolutions à voter soient communiquées suffisamment à l'avance pour permettre de les étudier.
 - Certaines rencontres organisées depuis le début de la pandémie n'ont pas un caractère formel de réunions du conseil québécois : elles visent plus à communiquer, partager l'actualité sur la crise et s'informer mutuellement des enjeux syndicaux et sociaux qui affectent les membres
- Sujet ajouté au chapitre «Varia »
 - Courriel concernant le congé 699 à envoyer à M. Duclos.

NB : le point 3 de l'ordre du jour n'a pas été adopté : il fera l'objet d'amendement.

Adoption de l'ordre du jour
p / a Gérald Grenon et Lyne Cartier
Adopté à la majorité (voir annexe A - vote consigné)

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2020;

L'Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2020 est reportée à la prochaine rencontre :

- Des commentaires relatifs aux travaux présentés par le comité des finances doivent être portés au procès-verbal de la rencontre du 7 mai.
- À la suite de quelques commentaires et observations le document sera soumis à nouveau à la prochaine rencontre.

4. Congrès AFPC-Québec 2021

À la lumière des informations qui lui ont été fournies et des derniers développements dans les démarches auprès des établissements hôteliers, le comité organisateur du congrès a présenté les options disponibles pour la tenue du congrès et soumis la résolution suivante concernant le congrès 2021 :

TITRE : TENUE DU CONGRÈS DE L'AFPC-QUÉBEC

SOURCE : COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS

LANGUE DE DÉPART : FRANÇAIS



**Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
21 mai 2020**

ATTENDU QUE le congrès est l'instance suprême du syndicat où les décisions sont entérinées, où les membres du conseil québécois sont assermentés et où les membres élisent la Vice-présidence régionale et sa suppléance ;

ATTENDU QUE le statut 6 de l'AFPC-Québec prévoit une alternance de la tenue du congrès entre l'est et l'ouest du Québec et que le dernier congrès avait eu lieu dans l'Ouest (St-Sauveur en 2017) ;

ATTENDU QUE les règles de distanciation physique imposées par la pandémie Covid-19 risquent d'être maintenues sur une longue période ;

IL EST RÉSOLU QUE le prochain congrès de l'AFPC-Québec ait lieu au Delta de Trois-Rivières pour répondre à nos besoins d'espace et de logistique ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le dixième congrès de l'AFPC-Québec ait lieu les 18,19 et 20 juin 2021.

MOTIFS :

- Tenir le congrès le plus tard possible dans une période sans férié (donc en juin)
- L'hôtel Delta à Trois-Rivières offre une salle de 15 000 p² au lieu de 8 000 p² à Sherbrooke et 7 000 p² au Hilton Québec.

Vote consigné :

Liste des membres du CQ pour les votes consignés

Vote consigné no: Congrès AFPC-QC 2021

Date 21 mai 2020

	Nom	Prénom	Pour	Contre	Abstention	Absent.e
1	Boucher-Legault	Frédéric	1	0	0	0
2	Cartier	Lyne	1	0	0	0
3	Cloutier	Jean	0	0	0	1
4	Gagné	Sonia	1	0	0	0
5	Gobeil	Marc-André	0	0	0	1
6	Grenon	Gérald	1	0	0	0
7	Hritel	Fedoua	1	0	0	0
8	Lamour	Konrad	0	0	0	1
9	Leclerc	Kristine	1	0	0	0
10	Mailhot	Jimmy	1	0	0	0
11	Paquette	Sébastien	1	0	0	0
12	Reynolds	Natasha	1	0	0	0



**Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
21 mai 2020**

13	Théodore	Djimy	1	0	0	0
Total des votes			10	0	0	3

Adopté à l'unanimité.

5. Bureau AFPC-Québec;

Les informations/sujets prévus à ce chapitre ont été discutés à huis clos.

Un huis clos plus long sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil québécois.

6. Rencontres du Conseil québécois;

- À partir de juin, les rencontres du Conseil québécois se tiendront sur invitation formelle. Celle-ci sera envoyée deux ou trois semaines à l'avance.
- L'ordre du jour pourrait connaître des modifications en fonction des développements de l'actualité et des sujets à débattre.
- Un sondage Doodle proposant des dates pour la prochaine rencontre sera envoyé aux membres du conseil.

7. Rencontres Conseil québécois, dirigeants nationaux et SLCD

- Les webinaires bimensuels avec le conseil québécois, les dirigeants nationaux et SLCD se poursuivent. Les participants ont exprimé leur appréciation de ces séances d'information.
- La fréquence des webinaires (CQ, DN et SLCD) sera éventuellement réduite à une session par mois ou au besoin après celle de juin.



**Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
21 mai 2020**

Observations relatives aux différentes rencontres :

- Il a été souligné que pour les membres du conseil, les séances de mise à jour hebdomadaires organisées depuis le début de la crise ont permis de maintenir le contact, l'esprit d'équipe et de garder les membres informés.
- Les informations variées fournies et partagées pendant ces rencontres ont permis aux membres du conseil et aux membres en général d'être au fait de l'actualité.
- La situation de crise qui a prévalu les derniers mois pourrait militer en faveur d'une flexibilité face aux délais d'invitation et de communication des sujets à discuter.

8. Mise à jour – Covid-19;

- Remboursement des 150 \$ de frais d'inscription au congrès : il a été décidé pendant la rencontre du comité exécutif que les régions ne procèdent pas au remboursement des frais d'inscription dans l'immédiat.
- Congrès 2021 : quelques informations fournies aux membres du conseil et des interrogations et suggestions émises par ceux-ci :
 - Les questions liées aux délégués (nouveaux, ajouts, etc.), résolutions et d'autres détails des congrès font encore l'objet de discussions au comité exécutif ;
 - Suggestion de tenir compte de la situation exceptionnelle et de montrer de la flexibilité pour l'ajout de nouveaux délégués ;
 - Suggestion d'étendre la date limite d'inscription au congrès en février 2021 (vs. décembre 2020) si possible ;
 - Les questions concernant la possibilité de déposer des résolutions tardives ou de nouvelles résolutions devront être prises en compte ;
 - Questionnement relatif à la durée des mandats après 2021 et à la reprise du cycle triennal des congrès. L'on parle présentement d'un cycle de deux ans.

9. Varia;

- Action politique : à la suite de l'annonce faite par Magali concernant l'envoi de courriels à M. Duclos, un courriel modèle avec les grandes lignes du message sera envoyé aux conseils régionaux par le canal des services de l'information.
- Le conseil national mixte a été saisi du grief de principe déposé le 13 mai dernier concernant le congé 699.
- Au niveau provincial, le gouvernement a adopté le décret qui prolonge jusqu'au 31 décembre 2020 le consentement de séjour pour les étudiants étrangers.

Levée de la réunion à 13h13.

p/a Gérald Grenon et Natasha Reynolds

Notes prises par Zita Kouakou



Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
21 mai 2020

Annexe A :

Liste des membres du CQ pour les votes consignés

	Vote consigné no:	Ordre du jour - mise à jour Covid-19	Date 21 mai 2020			
	Nom	Prénom	Pour	Contre	Abstention	Absent.e
1	Cartier	Lyne	1	0	0	0
2	Cloutier	Jean	0	0	0	1
3	Gagné	Sonia	1	0	0	0
4	Gobeil	Marc-André	0	1	0	0
5	Grenon	Gérald	1	0	0	0
6	Hritel	Fedoua	1	0	0	0
7	Lamour	Konrad	0	0	0	1
8	Leclerc	Kristine	0	1	0	0
9	Mailhot	Jimmy	1	0	0	0
10	Paquette	Sébastien	1	0	0	0
11	Reynolds	Natasha	1	0	0	0
12	Théodore	Djimy	1	0	0	0
13	Boucher-Legault	Frédéric	1	0	0	0
Total des votes			9	2	0	2

Adopté à la majorité.